

BOIS DESTINES A LA S.N.C.B.

Le S.N.C.B. doit être rangée parmi les gros consommateurs de bois. Ses besoins annuels en bois sciés servant à l'entretien et à la réparation du matériel se sont élevés à quelque 25.000 m³.

Les besoins normaux en traverses sont de 575.000 pièces.

Par suite de la guerre, ces approvisionnements n'ont pu être assurés.

De plus, de nombreux wagons ont été détruits. C'est pourquoi la S.N.C.B. a dû décider l'acquisition de 10.000 wagons nouveaux exigeant une quantité supplémentaire de

bois de quelque 25.000 m³.

Il en est de même en ce qui concerne les traverses, et la S.N.C.B. se propose de répartir, sur plusieurs années, le retour à une situation normale.

Les achats portent d'abord sur les bois indigènes : résineux, peuplier, chêne, hêtre, etc.. mais les forêts belges sont dans l'impossibilité de satisfaire à ces besoins.

Au cours des années 1945 et 1946, la pénurie des bois a été très grande et l'approvisionnement très laborieux, malgré l'aide des organismes officiels qui ont accordé à la S.N.C.B. des priorités d'achat.

Il a fallu recourir à des moyens d'exception et à des achats à l'étranger.

Notamment, 20.000 m³ de bois sur pied et 5.000 m³ "d'asperges Rommel" plantés à la côte, ont été exploités par la S.N.C.B.

Les pays scandinaves, l'Amérique, la Tchécoslovaquie et la France ont fourni quelque 25.000 m³ de bois sciés et 300.000 traverses environ.

Le Congo Belge ne nous a livré que 1.250 m³ de bois sciés.

La France, qui était notre principal fournisseur de traverses, avant guerre, ne nous en a livré que 36.000.

Actuellement, la situation de nos approvisionnements en bois sciés se présente sous des aspects plus satisfaisants car des stocks correspondant à 3 mois de consommation ont pu être reconstitués et les commandes passées couvrent une période approximative de 8 mois.

En ce qui concerne les traverses, des contrats sont conclus ou sur le point de l'être avec l'étranger.

La situation ne pourra que s'améliorer dans un avenir rapproché.
